

» L'Institut de formation de la Chambre de commerce au service des PME

«Des entreprises plus exigeantes»

En 2005, la Chambre de commerce a formé 5.703 personnes dans son propre Institut de formation.

Les effets de la loi de 1999 sur la promotion de la formation continue se sont fait largement ressentir à l'Institut de formation (IFCC) dont la Chambre de commerce s'est dotée pour offrir «*davantage de visibilité*» aux formations qu'elle entreprend depuis plus d'un demi-siècle, observe Paul Emering, son secrétaire général. «*Le Luxembourg doit faire des efforts, le message a eu certains effets autant sur les demandes des employeurs que sur la demande des individus.*» «*Nous avons relevé certaines contraintes administratives,* admet Jean Junck, membre du comité de direction de l'IFCC. *Un allègement pour le plan de cofinancement serait le bienvenu.*» Mais l'IFCC a observé une hausse manifeste des participants aux formations depuis 2002.

L'année 2005 a été un très bon cru. La reprise du recrutement dans le secteur bancaire et la demande en formation continue qui en découle n'y sont pas étrangères. 5.703 personnes ont participé à une formation à l'IFCC l'année dernière. Cette dernière conclut des accords avec des instituts de la Grande Région. Elle dispose notamment d'une offre complète dans le domaine des ressources humaines en collaboration avec l'Institut commercial de Nancy (ICN). Elle a accueilli 1.251 participants à ses cours du soir (comptabilité, langues, ressources humaines, droit du travail, des sociétés...). 1.099 futurs entrepreneurs, dont 627 futurs commerçants, ont suivi son programme création d'entreprise. 774 for-

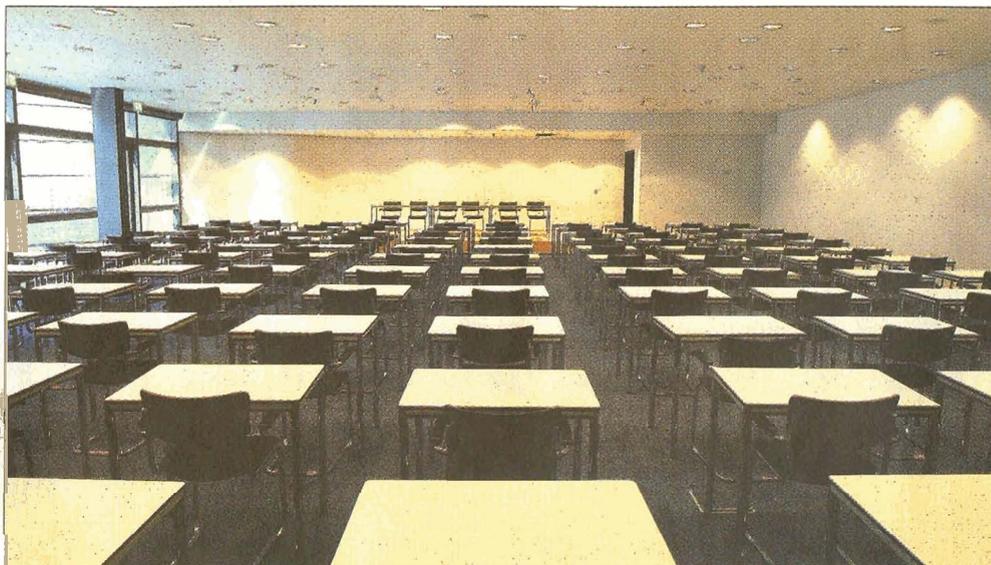


Photo: ifcc

Intégré dans l'encore toute neuve Chambre de commerce, l'Institut de formation dispose de trente-six salles pour les 5.703 salariés qui y ont suivi une formation en 2005

mations préparent à des fonctions et métiers (chauffeurs, conseillers à la sécurité...) L'IFCC développe aussi un programme haut de gamme, l'executive education, pour les postes à responsabilité, avec admission sur dossiers.

L'APPROCHE SECTORIELLE

L'IFCC avance de nouveaux concepts pour favoriser la formation continue. Face aux dévorants cours du soir, la nouvelle tendance est de «*donner des compétences pointues en investissant non pas dans des cours du soir, mais sur une à deux journées.*»

«*L'entreprise s'est professionnalisée, il existe dans certaines entreprises des responsables de formation très compétents, remar-*

que Jean Junck, de l'IFCC. *Les PME ont également fait des efforts remarquables.*» Conséquence logique: «*Les entreprises sont de plus en plus exigeantes envers les offreurs de formation et les formations*», poursuit Paul Emering, chargé de direction de l'IFCC.

Pour éviter les doublons de cours, en 2003 l'IFCC a uni ses efforts à ceux de l'Office luxembourgeois pour l'accroissement de la productivité (OLAP) et de la Chambre des métiers, aboutissant à un premier catalogue de formation commun. L'IFCC travaille également en synergie avec l'Institut de formation bancaire, Luxembourg (IFBL) et l'Institut de formation sectoriel du bâtiment, (IFSB), avec «*le souci de ne pas marcher sur les plates-bandes de l'autre.*» La formation sectorielle est une «*démarche très intéressante pour l'avenir*», dixit Jean Junck.